

Vœux formulés par le candidat, à classer par ordre de préférence :

Vœux *	Type de vœu : 1 ^{re} année de CAP / 2 ^{de} pro / 2 ^{de} GT / 1 ^{re} G / 1 ^{re} techno / 1 ^{re} pro	Spécialité ou famille de métiers, série ou enseignements optionnels	Statut de la formation	Etablissement demandé	Commune	Code vœu (réservé à l'administration)
1			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
2			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
3			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
4			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
5			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
6			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
7			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
8			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
9			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
10			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			

* 5 vœux hors académie peuvent s'ajouter aux 10 vœux de l'académie

En cas de multi-sectorisation à l'entrée en 2^{de} GT publique, il est nécessaire de formuler des vœux sur l'ensemble des lycées du secteur pour garantir l'affectation et la prise en compte de l'ordre de préférence de l'élève et sa famille. Pour se prémunir du risque de non affectation, l'établissement d'origine ajoutera les vœux de 2^{de} GT sur les lycées de secteur manquants conformément à l'ordre apparaissant sur l'arrêté de sectorisation.

Situation de handicap ou de trouble de santé invalidant (cocher la ou les cases utiles) :

- Demande d'assouplissement à la carte scolaire à l'entrée en voie GT non contingentée. Rang du vœu concerné :
- Dossier déposé pour la commission pluridisciplinaire handicap-médicale (demande de priorité et/ou pour les élèves originaires d'EMS)

Pour les **demandes dérogatoires à l'entrée en 2^{de} GT** (concerne les vœux non contingentés **en dehors du ou des lycées de secteur**), cocher la ou les cases utiles le cas échéant :

- Boursier, rang du vœu concerné par ce motif dérogatoire :
- Frère ou sœur scolarisé dans l'établissement demandé, rang du vœu concerné par ce motif dérogatoire :
- Domicile en zone limitrophe de secteur et proche du lycée demandé, rang du vœu concerné par ce motif dérogatoire :

Date et signature du représentant légal 1 :

Date et signature du représentant légal 2 :

L'académie de Lyon traite vos données personnelles afin d'assurer la gestion des affectations des élèves en lycée, conformément au règlement européen (UE) 2016/679 et à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée. Pour plus d'informations sur ce traitement, vous pouvez consulter le site de l'académie en cliquant sur le lien suivant : <https://www.ac-lyon.fr/traitement-des-donnees-les-eleves-et-leurs-representants-legaux-129383>
Vous pouvez exercer vos droits, en vous adressant à notre délégué à la protection des données : dpd@ac-lyon.fr